



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

industrie : personnel

Question écrite n° 10978

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur la question de l'actuel statut de La Poste et sur ses conséquences sur le statut de ses employés. En effet, La Poste se livrerait actuellement à des activités de type commercial. Pour cette raison, l'administration fiscale belge ne considère plus les employés de La Poste comme des fonctionnaires. Si un tel changement a eu lieu, ces derniers n'en ont pas été informés. Il lui demande donc si La Poste a changé de statut, si oui, à quelle date et pourquoi ses employés, pour qui les conséquences sont importantes, n'en ont pas été informés.

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10978

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 463

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)